

KW 4./18.07.77

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail --:-- Démocratie --:-- Paix

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DE LA PLANIFICATION

DIVISION DU PERSONNEL

**DECRET** N° 77/412 /ETR-SG/DAAP/DP

du 13 Août 1977 portant nomination  
de Monsieur MATOKO Albert en qualité de  
Chargé d'Affaires avec Lettres de la  
République Populaire du Congo en Empire  
Centrafricain à BANGUI.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'Acte Fondamental du 5 avril 1977 ;  
Vu le Décret n° 61-143/FP du 27 juin 1961 portant statut commun des  
cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire de la République ;  
Vu le Décret n° 75/337 du 19 juillet 1975 fixant les attributions  
et portant réorganisation des structures du Ministère des Affaires  
Etrangères ;  
Vu le Décret n° 75-214 du 2 mai 1975 fixant le régime de rémuné-  
rations applicables aux Agents Diplomatiques, Consulaires et Assimilés  
en poste à l'Etranger et aux Ambassadeurs Itinérants ;  
Vu le Décret n° 74/402/ETR-SG/DAAP/DAGPM du 24 Octobre 1974 por-  
tant nomination de Monsieur LOEMBA Norbert, Chargé d'Affaires à Bangui ;  
Vu le Décret n° 77-13/ETR-SG/DAAP du 6 janvier 1977 fixant la durée  
des affectations des agents congolais dans les postes diplomatiques ou  
consulaires ;  
Vu le Décret n° 77-28/ETR-SG/DAAP du 11 janvier 1977 réorganisant  
les structures des Ambassades de la République Populaire du Congo ;  
Vu l'Acte n° 005/PCT/ du 19 mars 1977 portant création du  
Comité Militaire du Parti, et fixant ses attributions ;  
Vu l' Acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et  
la structuration du Comité Militaire du Parti Congolais du Travail ;  
Vu le Décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur MATOKO Albert, Inspecteur de l'Enseignement  
Primaire, précédemment Directeur Régional de l'Enseignement Primaire  
et Secondaire au Kouilou est nommé Chargé d'Affaires avec Lettres de  
la République Populaire du Congo en Empire Centrafricain à BANGUI, en  
remplacement de Monsieur LOEMBA Norbert appelé à d'autres fonctions.

.../...

Article 2 : Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre du Travail et de la Justice, le Ministre des Finances, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à BANGUI sera enregistré publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

Brazzaville, le 13 Août 1977

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres.

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Th. OBENGA.-

Le Ministre de l'Education Nationale

A. NDINGA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux.

A. MOUSSOU-POUATI.-

Le Ministre des Finances

H. LOPES.-

AMPLIATIONS :

PCMP..... 2  
PRESIDENCE REPUBLIQUE 2  
2° VP CMP..... 2  
RELATIONS EXTERIEURES 1  
AFF. ETR. & COOP. ... 2  
MINI EDUC. NATIONALE. 2  
DGT..... 2

AMBACOBRAZZA BANGUI..... 2  
DF..... 2  
CF..... 1  
SGCM/BC..... 2  
INTERESSE..... 1  
DOSSIER..... 3  
JORPC..... 1